

nommée restent muettes pour eux; leurs hauts faits demeurent ignorés de tous, sauf du petit nombre de braves qui en ont été les témoins, leur corps est abandonné, presque sans sépulture, sur la terre étrangère, qu'ils ont arrosée de leur sang; et les regrets qu'excite leur glorieux trépas sortent à peine de la famille par qui leur perte est déplorée!...

Loin de moi, dans ce rapprochement, la pensée de déverser aucun blâme sur les légitimes hommages rendus, à tant de titres, au génie et au courage de ces hommes qui doivent leur haute position à l'élévation de la naissance, comme à celle du mérite et du savoir! à ces illustres généraux dont s'enorgueillit la France, et à la mémoire desquels elle ne saurait donner trop de larmes! Mais lorsque ces héros sont moissonnés sur le champ de bataille par le fer et le feu, ou dans les camps par les épidémies, peut-être encore plus meurtrières, me sera-t-il permis de regretter que leur souvenir soit si cruellement délaissé. Ils sont tombés comme les feuilles au premier vent d'automne, et comme elles, leur chute n'a été accompagnée d'aucun bruit!..

Eux aussi pourtant ont payé la victoire de leur vie, et d'une vie d'autant plus précieuse, que la nature semblait la leur promettre plus longue; eux aussi pourtant ont bien mérité de la patrie! Ce sang qu'ils ont versé pour elle, c'était le plus pur de son sang; cet avenir qui s'ouvrait devant eux riche et brillant était son espérance et peut-être sa gloire!... et qu'obtiennent leurs mânes pour prix de tant de sacrifices?... la douleur de quelques amis, le désespoir d'une famille, d'une mère, qui n'avait peut-être que son fils pour protecteur et pour soutien, et qui n'a pas même la triste consolation de pouvoir pleurer sur son tombeau!... mais de reconnaissance publique et de récompense nationale.... aucune! la loi même, qui charge l'Etat de pourvoir aux besoins des enfants dont le père est mort dans les combats, ne lui impose aucune obligation lorsque c'est le fils qui est ravi ainsi à sa malheureuse mère!... et devant cette fatale contradiction de la loi, vient échouer le bon vouloir paralysé des

je l'ai puisé à des sources certaines : les lettres de Malécharde, les documents officiels et les renseignements verbaux ou écrits qu'ont bien voulu me procurer des officiers, des généraux même, témoins de tout ce qui s'est passé sur cette terre d'Afrique. De semblables témoignages sont des autorités, et méritent une foi entière.